

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1556/SG/PRI portant agrément de transitaires dans le Territoire français des Afars et des Issas.

n° 75-1556/SG/PRI

Ministère
MINISTERE DU PORT ET DES REGIS INDISTRUELLES

Date de publication
5 août 1975

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro
25 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

L'

article 1er

de l'arrêté n° 70-415/SG/TPP du 16 avril 1970 est modifié comme suit : Au lieu de : « N° 22 : V. H. Condayan et Cie (S.A.R.L. », Lire : « N° 22 : V. H. Condayan Transit Karim ». Le reste sans changement.